



12 | 01 | 2023

VŒUX

2023

“

**Notre rôle
n'est pas de subir
mais d'agir.**

SÉBASTIEN VINCINI

président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne



**Agir
avec vous !**



Nous avons la capacité de changer les choses et d'apporter des réponses concrètes et efficaces à nos concitoyennes et concitoyens.

SÉBASTIEN VINCINI

président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Les conflits et les crises font l'actualité du monde. Ils ne doivent en aucun cas nous conduire sur la voie du renoncement et du fatalisme.

Ce début d'année 2023 s'inscrit dans un contexte social extrêmement tendu. La hausse spectaculaire des prix de l'énergie et l'inflation provoquent une grande insécurité face à l'avenir et précipitent les plus modestes dans la précarité, creusant encore davantage les inégalités.

Nous avons la capacité de changer les choses et il est de notre responsabilité d'agir. Ma volonté est que le Conseil départemental apporte des réponses concrètes et efficaces aux difficultés rencontrées par nos concitoyennes et concitoyens.

En tant que chef de file des solidarités, notre priorité est de renforcer le bouclier social en confortant les politiques qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion.

Nos services publics de proximité, les 30 Maisons des solidarités et les 20 Maisons de proximité, répondent aux situations sociales les plus urgentes et accompagnent les publics dans leurs démarches administratives du quotidien.

Je porte la volonté de poursuivre la modernisation de nos politiques publiques en s'appuyant sur la concertation, le partenariat, l'intelligence collective et la contractualisation. Cette modernisation est nécessaire et indispensable pour renforcer nos actions au plus près des besoins des habitants, particulièrement dans ce

contexte de crise sociale. Le temps administratif doit correspondre au temps des réalités quotidiennes.

Les investissements sur l'ensemble du territoire vont s'intensifier dans les années à venir. D'ici à 2028, le Conseil départemental va poursuivre ses investissements pour la construction ou la rénovation de 3 000 équipements pour le sport, la culture, l'éducation, la santé...

Pour 2023, j'appelle de mes vœux une nouvelle étape sur les mobilités et les transports du quotidien. Nous devons unir nos forces avec l'ensemble de nos partenaires pour penser les mobilités dans leur globalité à l'échelle de la Haute-Garonne.

Les politiques publiques que nous mettons en place pour les générations futures doivent répondre aux urgences sociales, écologiques, réduire les inégalités et combattre toutes les formes d'intolérances. Les décisions, volontaristes et responsables, que nous prenons aujourd'hui serviront l'intérêt commun demain.

Nous voulons léguer à nos enfants un monde dans lequel il fait bon vivre, et où les valeurs de respect et d'acceptation de l'autre sont la norme. Le Département de la Haute-Garonne est déterminé à bâtir ce monde-là.

SOMMAIRE



Le Département réaffirme
son rôle de bouclier social face à la crise

04

Le Département agit
pour développer les mobilités du quotidien

07

Le Département œuvre
pour l'attractivité et le dynamisme des territoires

09



Le Département réaffirme son rôle de bouclier social face à la crise

Dans un contexte de crises et d'inflation, notamment des coûts de l'énergie, le Conseil départemental déploie un bouclier social fort qui permet de faire face à la hausse de la précarité, de lutter contre l'isolement des publics fragiles et de préserver le pouvoir d'achat des foyers modestes.

LE DÉPLOIEMENT D'UN SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

• **30 Maisons des Solidarités** réparties en 90 points d'accueil sur le territoire haut-garonnais. Plus de 1 400 professionnels de l'action sociale et médico-sociale répondent aux besoins des usagers : personnes en situation de précarité, enfance, famille, personnes âgées et personnes handicapées. 38 000 ménages ont été accompagnés en MDS en 2022.

À NOTER :

- Ouverture d'une nouvelle MDS annexe dans le quartier des Izards à Toulouse en novembre 2022.
- Inauguration de la MDS de Saint-Gaudens, le 20 janvier 2023, qui a bénéficié de travaux de réhabilitation pour améliorer l'accueil du public.

• **20 Maisons départementales de proximité** ouvertes en Haute-Garonne depuis 2020, dans les territoires ruraux (Montgiscard, Verfeil, Montastruc-la-Conseillère, Nailloux, Montréjeau, Cadours, Léguevin, Saint-Lys, Le Fousseret, Cintegabelle, Grenade-sur-Garonne, Frouzins, Saint-Martory, Rieux-Volvestre, Lanta, Saint-Béat, Caraman, Belberaud, Pinsaguel et Salies-du-Salat). Ces lieux d'accueil sont un relai des services publics départementaux sur le territoire et proposent un accompagnement à la réalisation des démarches administratives en ligne.

À VENIR :

Inauguration au cours du premier trimestre 2023 de nouvelles Maisons départementales de proximité à Pibrac (tiny house expérimentale), Aurignac, Bagnères-de-Luchon et Caraman.

• **Le Centre de Santé Sexuelle** (ex Centre départemental de planification et d'éducation familiale), implanté à Toulouse, propose 28 lieux de consultations gratuites sur le territoire.

À VENIR :

De nouveaux lieux de consultations ouvriront en 2023, au sein d'autres institutions partenaires de la collectivité.

• **La Maison Départementale des Adolescents** accueille et oriente les jeunes de 11 à 25 ans et leur famille. Près de 1 300 accompagnements ont été réalisés en 2022.

À NOTER :

Expérimentation d'une Ideas Box dans le Comminges pour l'insertion des jeunes, médiathèque nomade destinée à l'orientation et l'insertion des jeunes de 15 à 25 ans.

En partenariat avec l'ONG Bibliothèques Sans Frontières, le Département propose ce dispositif à Bagnères-de-Luchon et Cierp-Gaud depuis septembre 2022.

La Haute-Garonne est le premier département à expérimenter une Ideas Box en France, en partenariat avec une vingtaine d'acteurs institutionnels et associatifs.

• **La plateforme téléphonique Haute-Garonne Solidarités** mise en place en 2021 pour répondre à l'urgence sociale liée à la crise sanitaire, pérennisée pour compléter l'action des MDS.

05 34 33 47 47 / solidarites@cd31.fr
cd31.net/bonsolidaire

EN CHIFFRE

80 000

**appels traités par mois
par les MDS et la
plateforme téléphonique
Haute-Garonne Solidarités**



RENFORCEMENT DES AIDES AUX PERSONNES MODESTES ET FRAGILES

• **110 206 bons solidaires** attribués depuis 2020 aux familles précaires ou personnes isolées, dont 9 266 à des jeunes de moins de 25 ans, pour un montant total de plus de 23 M€. Ces bons sont destinés aux achats alimentaires et d'hygiène de première nécessité.

Ce dispositif, créé au début de la crise sanitaire, est pérennisé par le Département pour répondre aux situations de grande précarité.

• **Aide financière pour les travaux de rénovation énergétique :**

- 7 500 € maximum par logement pour des travaux de rénovation énergétique (contre 3 000 € précédemment),

- 12 500 € maximum en cas de réhabilitation lourde d'un logement très dégradé (contre 5 000 € précédemment).

Pour les ménages modestes, non subventionnés jusqu'alors, la nouvelle aide départementale pourra atteindre 15 % du coût HT des travaux soit 4 500 € maximum par projet de rénovation énergétique et 7 500 € par projet de réhabilitation lourde.

• **Aide au remplacement des systèmes de chauffage polluants**, d'un montant de 1 000 à 2 000 € selon les ressources du demandeur (cette subvention est destinée aux ménages aux revenus très modestes et modestes).

• **Soutien aux ménages les plus précaires pour payer les factures d'énergie** dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement. Le Département a décidé de revoir à la hausse les plafonds de ressources de cette aide, en lien avec Toulouse Métropole.

• **Renforcement de l'aide à la restauration scolaire**, avec un nouveau barème appliqué depuis la rentrée scolaire 2022 qui permet d'étendre l'accès à la gratuité des repas. La Haute-Garonne compte **60 793 élèves demi-pensionnaires** (collèges publics et privés) ; **21 852** bénéficient de l'aide à la restauration scolaire du Département ; **9 129** bénéficient de la gratuité totale et environ **12 723** d'une gratuité à 50 % (chiffres de l'année 2021-2022). En 2022 - 2023, **550** élèves supplémentaires bénéficient de l'exonération totale des frais de restauration scolaire. Ces aides représentent un budget annuel de **6,3 M€** pour le Département.

Par ailleurs, le Département a décidé de maintenir les tarifs de restauration dans les collèges, sans augmentation, malgré la hausse des prix des matières premières. Le prix moyen d'un repas par élève est de **3,10 €** pour un coût de revient de **8 €**.

• **Maintien de la gratuité des transports scolaires de la maternelle à la terminale**

Le Département de la Haute-Garonne gère les transports scolaires sur le périmètre des 108 communes couvert par Tisséo Collectivités. Il délivre gratuitement la carte Pastel aux élèves empruntant le réseau de transports urbains Tisséo, le réseau des cars liO ou encore le réseau TER - SNCF.

Cela concerne **60 %** des élèves haut-garonnais, soit **40 075** élèves, pour un budget de **25,3 M€** par an.

Cette mesure représente pour les familles une économie de 612 € par élève par an.

• **27 245 personnes bénéficient de la Téléassistance gratuite**

pour le maintien à domicile en 2022 (personnes âgées de plus de 65 ans, bénéficiaires de l'APA et de la PCH). Cela représente un budget annuel de **2,5 M€**.

• **Gratuité des transports publics** (trains, autocars, réseau Tisséo) pour près de **19 000** personnes, bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), demandeurs d'emploi et personnes âgées de plus de 65 ans (sous condition de ressources, en lien avec les mairies et les Centres communaux d'actions sociales adhérents au dispositif).

REPÈRES

923 M€

consacrés à l'accompagnement social en 2022, soit **51 %** des dépenses totales de la collectivité

36 000 personnes
allocataires du RSA

32 456 personnes
de + de 65 ans

bénéficiaires de l'Allocation aux personnes âgées (APA)

8 430 personnes
en situation de handicap

bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)



Le Département agit pour faciliter les déplacements du quotidien

Le développement d'alternatives à la voiture individuelle pour les déplacements du quotidien est une priorité du Conseil départemental, afin de limiter durablement les émissions de CO₂, améliorer la qualité de l'air et le confort de vie.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR DES MOBILITÉS DURABLES

• 7 réseaux Express Vélo (REV) mis en service en 2025 pour un investissement de 53 M€

Les 7 REV permettront de doubler la part modale du vélo (aujourd'hui inférieure à 3 %) et rendront possibles les déplacements domicile-travail (jusqu'à 20 km), en reliant les zones périurbaines du sud-est et de l'ouest de l'agglomération toulousaine, jusqu'aux portes de la métropole. À l'horizon 2030, le report modal attendu est de 20 500 usagers/jour dont la moitié utilise la voiture aujourd'hui.

Le déploiement de nouveaux REV est à l'étude d'ici 2023, pour relier d'autres bassins de vie de l'aire toulousaine.

À VENIR :

100 km de REV au total réalisés d'ici 2028 pour un investissement de 100 M€.

• **Soutien financier inédit de 3 M€ aux communes pour les aménagements cyclables**

Le Conseil départemental a multiplié par 10 ses aides aux communes et aux communautés de communes pour aménager des voies cyclables.

• **Aires de covoiturage**

1 215 places de stationnement ont été créées sur 48 aires à fin 2022 pour un budget de 4 M€.

À VENIR :

- 2 000 places supplémentaires à l'étude.
- Collaboration avec le Syndicat d'Énergie de Haute-Garonne (SDEHG) pour implanter des bornes de recharges électriques pour véhicules.
- Installation de box-vélo sécurisés.

DES INVESTISSEMENTS EXCEPTIONNELS POUR DES TRANSPORTS EN COMMUN DURABLES ET PERFORMANTS

• **201 M€ pour développer les transports en commun sur l'agglomération toulousaine hors compétence**

, dont 102 M€ pour la 3^e ligne de métro, 65 M€ pour le prolongement de la ligne B de Ramonville à l'INPT, 24,25 M€ pour le programme Linéo desservant la périphérie de Toulouse et 10 M€ pour la réalisation de projets structurants permettant de desservir de manière plus performante les territoires du Muretain et du SITPRT.

À ce jour, le Conseil départemental a déjà versé 5 272 381 € pour les projets de la 3^e ligne de métro et sa Connexion à la Ligne B au niveau de Labège.

• **2^e financeur d'Occitanie de la Ligne à Grande Vitesse (LGV), le Conseil départemental contribuera à hauteur de 534,3 M€ à ce projet d'envergure nationale**, après déduction faite des recettes de fiscalité, ce qui représente 13,63 % du montant total des investissements et 24,42 % de la part versée par les collectivités territoriales d'Occitanie.

Les travaux de la LGV permettront de désenclaver le Département en reliant la métropole toulousaine à la capitale en 3h10 seulement et, par ailleurs, de réaliser les aménagements ferroviaires au nord de Toulouse, nécessaires pour **développer les trains du quotidien de type RER.**



EN CHIFFRES

7 Réseaux Express Vélo
mis en service en 2025

100 M€
pour 100 km de Réseau Express Vélo
en 2028

201 M€
hors compétence
pour développer des transports
en commun sur l'agglomération
toulousaine

Le Département
2^e financeur
d'Occitanie
de la Ligne à Grande Vitesse (LGV)



Le Département œuvre pour l'attractivité et le dynamisme des territoires

Le Conseil départemental est particulièrement mobilisé pour favoriser l'attractivité de tous les territoires en Haute-Garonne et garantir un égal accès à des équipements publics de qualité, mais également au très haut débit.

FINALISATION DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN HAUTE-GARONNE

• **Objectif atteint de 278 000 prises déployées fin 2022** par le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique et son délégataire Fibre 31, pour permettre l'accès au très haut débit à tous les Haut-Garonnais, y compris dans les zones périurbaines, rurales et de montagne (Haute-Garonne Numérique intervient sur la totalité du département à l'exception des communes de Toulouse Métropole, Muret, Plaisance-du-Touch, Ramonville-Saint-Agne et Fontenilles). La Haute-Garonne compte à ce jour 131 171 abonnés à la fibre optique.

À VENIR :

En 2023, le Département va poursuivre le déploiement du réseau, au-delà de l'objectif fixé en 2018 dans la délégation de service public, pour s'adapter à la forte progression démographique du territoire et atteindre 310 000 prises d'ici la fin de l'année.

LE SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE PROXIMITÉ

• **Plus de 5 354 équipements publics (crèches, écoles, lieux culturels, sportifs) et de loisirs soutenus par le Conseil départemental** depuis 2016 dans le cadre des contrats de territoire. Cela représente un budget de plus de 207 M€.

En 2022, le Département a étendu ce dispositif à de nouveaux domaines tels que les hébergements touristiques ou encore les Maisons de santé, afin de lutter contre les déserts médicaux.

UN PLAN DE CONSTRUCTION DE COLLÈGES VOLONTARISTE

• **Un programme d'investissement de 450 M€ d'ici 2027** pour améliorer les conditions d'apprentissage des 67 729 collégiens de Haute-Garonne.

• **5 nouveaux établissements ouverts en septembre 2022** à Beauzelle, Seysses, Cintegabelle et Toulouse (Saint-Simon et Guilhermy), pour atteindre 100 collèges publics sur la Haute-Garonne.

• **17 nouveaux collèges** (dont 7 sur Toulouse Métropole), 3 rénovations ou reconstructions et 2 agrandissements programmés d'ici 2027.

À VENIR :

Livraison en 2023 des travaux de réhabilitation du collège Rosa Parks à Toulouse.

EN CHIFFRES

450 M€
investis pour
la construction
et la réhabilitation
des collèges en
Haute-Garonne

67 729
collégiens
en Haute-Garonne

100
collèges publics

17
nouveaux collèges d'ici
2027

